

Séance plénière du 11 juin 2020

Rapport CR 2020-028 : Budget supplémentaire 2020
Acte I du plan de relance économique, écologique et solidaire**Amendement :**

Un article supplémentaire est ajouté :

« Mandate la Présidente de Région pour qu'elle interpelle le gouvernement afin qu'il mette en œuvre, avant l'été, un plan d'aide de 4 milliards € aux transports publics du quotidien dont 2,6 Mds€ pour Ile-de-France Mobilités. »

Exposé des motifs :**IL FAUT SAUVER LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN DES FRANCILIEN·NE·S**

A plusieurs reprises, depuis la levée du confinement, la Présidente de Région et d'Ile-de-France mobilités a alerté, avec justesse, sur la situation financière alarmante des transports du quotidien suite aux chutes des recettes tarifaires et à l'interruption durant le confinement, puis à la réduction du versement transport payé par les entreprises. La perte de recettes pour IdF Mobilités est estimée à 2,7 Mds€. La menace qui pèse sur les transports publics du quotidien utilisés chaque jour par 5 millions de voyageurs est donc réelle.

Or, le gouvernement n'annonce rien pour les transports publics. Pourtant, il a su annoncer 10 Mds€ pour l'aéronautique dont 7 Mds€ pour Air France sans contreparties environnementales et sociales solides ou encore 8 Mds€ de soutien à la filière automobile et sa garantie pour un prêt de 5Mds€ sans contreparties à Renault.

Sans plan d'aide et de soutien massif et rapide aux autorités organisatrices des transports de la part de l'État, elles ne seront plus en mesure de payer les opérateurs de transport dès cet été. Les conséquences seront désastreuses avec une réduction de l'offre, des coupes nettes dans les travaux de modernisation et d'extension du réseau et des licenciements nombreux dans les emplois directs ou indirects liés aux transports publics. Une double catastrophe sociale : pour les usager·ère·s et pour les salarié·e·s des transports publics.

C'est inacceptable. Comme seraient inacceptables une hausse tarifaire pour les usager·ère·s ou le sacrifice de la lutte contre la pollution de l'air en laissant faire un report modal sur l'automobile.

La priorité doit être donnée aux transports du quotidien.

L'Allemagne a annoncé 7 Mds€ pour les chemins de fer allemands. La France ne peut pas rien faire pour les transports publics du quotidien. Un plan d'urgence de compensation des pertes de recettes doit être pris et les engagements financiers de l'État pour le volet transports du CPER (400M€ en 2020) doivent être tenus.

Le Conseil régional d'Ile-de-France mandate la Présidente de Région pour qu'elle interpelle le gouvernement en ce sens et soutient toutes les initiatives qui pourront être prises afin d'aboutir à un plan de sauvetage des transports publics franciliens.

Céline MALAISE